

BELSPPO: le meurtrre était prémédité

Qu'est-ce qui se cache derrière le cas BELSPPO le démantèlement de la Politique scientifique fédérale annonciateur de celui de la Belgique ?

PAR JACQUES DE GERLACHE

Je vous souhaite beaucoup de succès pour la suite de votre carrière. » L'éviction de Philippe Mettens (PS) de la tête de BELSPPO s'est matérialisée, comme chacun le sait, par « un mail laconique » du cabinet de la secrétaire d'Etat en charge de la Politique scientifique, de BELSPPO et des établissements scientifiques et culturels fédéraux. Elke Sleurs avait pourtant été contrainte de lui attribuer en mars une mention « très bien » pour son évaluation. Mais la secrétaire d'Etat estimait, selon Mettens, qu'il constituait un obstacle pour la réforme de la Politique scientifique fédérale, et la volonté de la secrétaire d'Etat NV-A est de démanteler la Politique scientifique sans négociation.

L'AVENIR MÊME D'UNE POLITIQUE SCIENTIFIQUE FÉDÉRALE

La note de politique générale du présent gouvernement intègre la disparition programmée (paragraphe 5.3.2 et 5.3.3) de l'organisme chargé de la Politique scientifique fédérale, la dispersion de ses composantes que sont les établissements scientifiques fédéraux ou ESF, la promesse étant que tout ceci serait fait dans l'optique de développer la recherche et de soutenir les ESF en rendant les institutions concernées plus « autonomes », notamment en regroupant les entités

s'occupant du domaine spatial dans une seule et même structure. Le gouvernement affirme que les crédits attribués aux chercheurs ne seront pas affectés et prétend surtout vouloir réduire les frais de fonctionnement des organismes de gestion.

Certains établissements sont pourtant déjà efficacement regroupés comme celui qui regroupe au sein du pôle Nature l'Institut royal des Sciences naturelles et le Musée royal d'Afrique centrale (Tervueren), pôle bien ancré dans leur réalité et impliquant largement leurs acteurs de terrain. Philippe Mettens a tenté lui aussi d'élargir ces regroupements, mais ces tentatives, perçues parfois comme la volonté d'imposer « par le haut » sans concertation et sans consultation, n'ont pas été bien accueillies par les autres entités concernées.

ENTRE BROUILLARD ET OBSCURITÉ...

Certes, la volonté de conférer une plus grande autonomie aux Instituts, d'en renforcer les pôles et d'assurer plus de synergie en regroupant des services opérationnels, n'est pas critiquable en soi. Il est par exemple nécessaire de revoir la répartition du budget entre les différentes entités, certaines n'ayant pas vu modifier leur dotation depuis de très nombreuses années, alors que le périmètre de leurs activités et responsabilités a parfois été largement accru. Néanmoins, l'enveloppe de la dotation des établissements scienti-

fiques fédéraux (et pas simplement de BELSPPO !) a déjà été réduite de 20 % en 2015, puis le sera avec un effet cumulatif de près de 30 % en 2019 et le personnel réduit de 12 % d'ici 2019.

Au-delà de ces coupes sévères et surtout aveugles dans les budgets, qui handicapent sérieusement le travail au quotidien, à ce jour il n'y a rien de concret sur la réforme des structures. Tout est maintenu dans le brouillard : manque d'information (et de concertation).

Concernant les budgets « rescapés », une préoccupation des professeurs d'universités – qui n'est pas nécessairement celle des recteurs, qui imaginent peut-être récupérer indirectement tout ou partie des budgets – est aussi que ceux-ci ne soient plus distribués par le biais d'une compétition transparente et équitable, mais fasse l'objet d'attributions privilégiées.

Pas d'information (les établissements apprennent tout par la presse), pas de réunion, pas de réponse précise aux innombrables notes envoyées (à la demande ou non du Cabinet), pas de dérogation non plus aux diverses réductions budgétaires et autres blocages administratifs. Il paraît que ça va venir bientôt, mais c'est ce qui était déjà communiqué aux comités de gestion en novembre dernier. Beaucoup de responsables d'établissements et aussi de chercheurs s'en émeuvent. C'est en effet le cabinet néophyte de la secrétaire d'Etat qui décide des programmes prioritaires à sauver, plutôt

que d'en laisser la responsabilité aux établissements... ou à leurs comités de recherche ou de gestion, pourtant mieux placés et plus compétents pour juger de ce qui leur est essentiel. Dans l'intervalle, les institutions scientifiques étouffent : elles ne peuvent plus recruter, même lors de départs non prévus, et des fonctions critiques sont laissées vacantes.

Bien sûr, c'est la première participation gouvernementale de la NV-A au niveau fédéral et elle ne possède pas tous les relais appropriés pour recruter facilement au travers des institutions, ministères, etc. les compétences adéquates. Ainsi, le cabinet serait actuellement limité à moins de 5 personnes et il y aurait un déficit particulièrement de plusieurs dizaines de postes dans le cadre relevant du régime francophone... Qui s'en étonnera ?

BELSPO ET LES ESF : UNE GESTION PLUTÔT EXEMPLAIRE AU NIVEAU FÉDÉRAL

Au-delà, c'est la gestion actuelle des programmes de recherche qui est mise en cause, notamment par le cabinet ou encore Rik Torfs, le recteur de la KUL, qui accuse par exemple BELSPO et son ex-patron de favoriser les francophones et le PS. Or, les établissements scienti-

fiques sont en général bien gérés, de manière transparente et conforme aux standards des agences de financement. Ces établissements, rigoureusement contrôlés en permanence par le ministère des Finances, sont devenus plus compétitifs et mieux structurés en s'inspirant des méthodes de gestion des entreprises les plus avancées, et BELSPO est le seul département fédéral conforme à la norme de gestion ISO-9001.

Les directrice/teur respectifs du pôle Nature (regroupant Sciences naturelles et Tervueren) sont des personnes de très grande qualité et de haut niveau, qui insufflent une réelle dimension visionnaire à leurs établissements respectifs et ont mis en œuvre, non seulement une gestion, mais aussi une rénovation de leurs institutions de très haut niveau, dont témoigne d'ailleurs largement leur réputation internationale.

UNE PETITION DE 17 000 SIGNATURES

En vertu de l'accord de réforme de l'Etat, il est stipulé que « *le SPP Politique scientifique est supprimé. Il est intégré ailleurs comme direction générale. Un audit répertoriera les subventions actuelles du SPP aux institutions dans notre pays et à l'étranger, les mettra en lumière de façon détaillée et les évaluera. A la mi-2015, le gouvernement rationalisera les flux actuels en vue de*

réaliser des économies nettes. » Ce programme porté par la Politique scientifique fédérale prévoit donc son transfert intégral aux Communautés. On voudrait accentuer la fuite des cerveaux (mais bien au-delà des Communautés !) que l'on ne s'y prendrait pas autrement. Face à cette situation, une première pétition réunissant déjà la signature de près de 5 000 scientifiques, dont le récent prix Nobel François Englert, avait été déposée entre les mains de Charles Michel et de Kris Peeters, quelques jours avant la conclusion de l'accord gouvernemental, demandant notamment de revenir sur la décision du gouvernement précédent d'Elio Di Rupo de transférer les pôles d'attraction universitaire ou PAI (*voir plus loin*) aux Communautés et de les maintenir dans leur organisation actuelle, organisation qui suscite l'enthousiasme et l'adhésion de tous les programmes auxquels ces PAI contribuent.

N'est-il pas essentiel en effet, pour la toute petite Belgique, de garder son unité et sa cohérence dans les moyens scientifiques limités qui restent dévolus à la recherche ou à la culture ? Qu'en est-il d'un pays qui brade sa politique scientifique dans le monde en mutation rapide et vivant une troisième révolution technologique évoquée par Jeremy Rifkin ?

La pétition, à ce jour, a déjà récolté

Qu'est-ce que BELSPO ?

BELSPO (2800 collaborateurs) est le service public de programmation (SPP) qui gère la Politique scientifique fédérale, notamment la coordination des SPF (ministères) concernés, en matière de recherche fondamentale en particulier par le biais des PAI (pôles d'attraction interuniversitaires) ou le programme BRAIN, finançant des projet de recherche collaboratifs dans tous les domaines de la science. Il gère aussi la participation de la Belgique dans les organisations de recherche internationales, comme la participation à l'Agence spatiale européenne (ESA - 1/3 de son budget) ou encore le programme belge à la station antarctique Princesse Elisabeth. ■

près de 17 000 signatures, issues du monde scientifique belge mais aussi de près d'un millier de chercheurs du monde entier (USA, Chine, France, Royaume-Uni, Nouvelle-Zélande, Japon, etc.). La revue *Science* elle-même a relayé l'information le 21 novembre 2014.

Mais ce gouvernement est-il en réalité habilité à mettre en œuvre ce programme ou dépasse-t-il ce qui est inscrit dans le contenu de la 6^e réforme de l'Etat ? Auquel cas il y aurait sans doute matière à un recours auprès du Conseil d'Etat. Mais ce serait dommage d'en arriver là et que ce ne soit pas le bon sens des responsabilités qui détermine les décisions mises en œuvre.

L'EXEMPLE EMBLÉMATIQUE DES PÔLES D'ATTRACTION INTERUNIVERSI- TAIRES (PAI)

Amorçée par le gouvernement précédent, la communautarisation des pôles d'attraction interuniversitaires (PAI) a également été programmée pour 2017, PAI dont une étude européenne a pourtant démontré la plus-value de leur caractère fédéral, notamment par le nombre de publications dans les meilleures revues scientifiques de la planète. Les PAI ont permis aux chercheurs belges de faire des progrès spectaculaires sur le plan de la recherche fondamentale depuis 20 ans, en atteste une étude publiée il y a 3 ans. C'est le seul programme qui permette à des chercheurs flamands et francophones de collaborer. En 2011, Etienne Davignon, Jean Stéphane et trois autres grands patrons avaient été convaincus de mettre la pression sur le gouvernement Leterme pour que son gouvernement prolonge ce programme. Mais Yves Leterme

estimait que cela ne pouvait se faire par un gouvernement en affaires courantes.

UN COLLOQUE AU SÉNAT À PROPOS DE BELSPO

En mars 2015, un colloque organisé certes un peu dans la précipitation, à l'initiative de Philippe Mettens (les invitations ont été adressées 10 jours avant l'événement), par Christine Defraigne, la présidente (MR) du Sénat, a donné la parole à de nombreux acteurs concernés par le sujet, dont un représentant de la DG Recherche (Commission européenne), des gestionnaires d'organismes publics consacrés à la Recherche et au Développement, des chefs d'entreprises, etc. mais seulement deux représentants des cinq ministres, concernés car ayant une compétence « Recherche » en

portefeuille... La secrétaire d'Etat en charge de la Politique scientifique, Elke Sleurs, était absente et ne s'était même pas fait représenter. Quel respect des institutions dites démocratiques ! Y ont été évoqués, en particulier pour la Flandre le Vlaams Instituut voor Biotechnologie (VIB), dont le directeur Jo Bury a cité le bilan plus que positif, avec un fonctionnement basé sur l'excellence des équipes et des financements réévalués tous les cinq ans. Pour la Région wallonne, le WELBIO, créé sur base du modèle de la VIB, a été présenté par le professeur Cédric Blanpain (ULB), dont des projets sont soutenus par ce programme.

PRÉMÉDITÉ ?

Mais l'option radicale de faire disparaître l'institution BELSPO est-elle une solution ou un prétexte ? Pour

le professeur Gevers, la question est clairement communautaire. De fait, à chaque décision gouvernementale de renouveler le programme pour 5 ans, certains partis flamands veulent changer la clé de répartition N/F, qui était de 56/44, de manière à la rendre plus favorable à la Région flamande. Or, c'est le gouvernement fédéral qui la décide, et non BELSPO. Charles Michel avait pourtant affirmé au professeur Gevers qu'il connaissait parfaitement les PAI mais « *c'était le 30 septembre, explique le professeur Gevers. Une semaine plus tard, le gouvernement était formé et annonçait la fin des PAI.* »

L'asphyxie pressentie par la communauté scientifique est-elle donc préméditée ? Malgré le fait que le communautaire avait été déclaré comme non prioritaire par rapport aux objectifs ultralibéraux de la nouvelle « majorité », on peut néanmoins douter que le parti qui a le confédéralisme – si pas, au-delà, une scission du pays – comme objectif prioritaire à son programme, allait le négliger et, au contraire, profiter des opportunités en or que lui offrait sur un plateau son unique partenaire francophone au gouvernement, pour amorcer en douce une série de manœuvres irréversibles...

Peut-on dès lors ne pas souligner la responsabilité majeure et perverse du parti du Premier ministre, dans ce processus d'autodestruction ? Son obsession de s'inscrire – à l'instar de la Commission européenne qui, elle non plus, ne ménage pas la Politique scientifique, comme évoqué par François Englert au Sénat, voire environnementale – dans une ligne ultralibérale, l'a-t-elle amené à prendre des risques démesurés mais délibérés sur le plan institutionnel ? ■

JACQUES DE GERLACHE

Les 10 établissements scientifiques fédéraux (ESF) gérés par BELSPO

- Archives de l'État (Centre d'études et de documentation Guerre et Sociétés contemporaines CEGES)
- Bibliothèque royale de Belgique
- Institut d'aéronomie spatiale de Belgique
- Institut royal météorologique de Belgique
- Musée royal de l'Afrique centrale
- Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles
- Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique
- Institut royal des Sciences naturelles de Belgique
- Observatoire royal de Belgique et Planétarium
- Institut royal du Patrimoine artistique

Ces établissements abritent des collections artistiques et historiques de renommée internationale qui suscitent l'intérêt de plus de 1,2 million de visiteurs par an.

BELSPO gère également la contribution belge à l'Agence spatiale européenne.

La Politique scientifique fédérale, c'est aussi un réseau d'institutions réparties à l'étranger ou la Cinémathèque royale de Belgique, l'Euro Space Center ou l'Institut von Karman. ■

Mettens, gestionnaire fou ?

PAR MURIEL DE CRAYENCOUR

Lorsque, début 2014, Philippe Courard, alors ministre de la Politique scientifique, décide de supprimer le projet des pôles, nous avons eu l'occasion d'interviewer Philippe Mettens. Cette idée des pôles, censés améliorer le fonctionnement des entités scientifiques fédérales, projetait de rassembler sous 4 chapeaux l'ensemble des structures. Un pôle Nature (compre-

nant l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique et le Musée royal d'Afrique centrale, un pôle Documentation (incluant les Archives de l'État, la Bibliothèque royale de Belgique, le Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines), un pôle Espace (Institut d'Aéronomie spatiale de Belgique, Institut royal météorologique de Belgique, Observatoire royal de Belgique

et Planétarium) et un pôle Arts (compre- nant les Musées royaux d'Art et d'Histoire - dont le Cinquantenaire -, les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique - dont le Magritte et le Fin-de-Siècle - et l'Institut royal du Patrimoine Artistique).

L'objectif, pas inintéressant, était de fédérer les équipes pour au final réaliser d'importantes économies de personnel, de moyens, d'outils techniques, etc. Le service gardiennage, par exemple, aurait ainsi été centralisé, permettant de faire naviguer le personnel d'un lieu à l'autre, au gré des besoins. Ce projet fut mis en route par Philippe Mettens, au sein de BELSPO, organe directionnel de la Politique scientifique, suite à un audit interne en 2011, quand des experts externes signalèrent à Mettens que 12 directeurs généraux pour 12 institutions dépendant de la Politique scientifique, c'était beaucoup.

« Nous avons l'ambition de décroiser cette usine à gaz », nous expliqua alors le directeur de BELSPO. Durant près de deux heures, sans aborder réellement les nombreuses oppositions à son projet, de la part de chaque musée ou institution, Philippe Mettens martela que son projet était formidable. « On crée un machin qui a une élégance, on fait un truc chouette. » (sic !) De bien pauvres arguments, dirons-nous.

C'est suite à ce démarrage en grande pompe que plusieurs directeurs ne sont pas remplacés lors de leur départ à la retraite. Ainsi, en 2011, Christina Ceulemans est nommée directrice faisant fonction de l'IRPA. Une procédure de sélection d'un directeur est lancée début 2012 par la ministre Laruelle, puis stoppée par son successeur, Paul Magnette. Au

Cinquantenaire, début 2014, même chose après la démission de Michel Dragnet (qui avait été placé là dans le cadre du projet des pôles, avec l'ambition de devenir le directeur du pôle Arts). Cette méthode plutôt *pushy* aurait permis, au final, de mettre en place plus rapidement les différents pôles. Avec bien peu de respect pour les équipes.

Par ailleurs, les importantes différences entre chaque structure rendent difficile voire impossible la mise en œuvre des pôles. De plus, notons que le coût de cet énorme changement structurel n'a jamais été évalué.

Bien évidemment, cette idée de fédérer les énergies et de provoquer des économies d'échelle est excellente. Mais c'est une idée qui doit être travaillée avec l'ensemble des équipes et les propositions de mises en œuvre doivent venir de la base. Nous avions déjà cité en exemple la rénovation du

Musée royal d'Afrique centrale : du projet à sa mise en œuvre, de la transformation de la mission du musée, à la rénovation des bâtiments, l'ensemble du

processus a pris 12 ans. Les employés sont impliqués et heureux de travailler sur ce projet.

Eric Beka, le prédécesseur de Mettens à BELSPO, et opposant, également directeur de la nouvelle « agence spatiale », réagit à l'éviction du directeur de BELSPO pour *La Libre* (Guy Duplat, 7 avril 2015) : « Cela devait se terminer comme cela, tôt ou tard, quand un chef d'administration se prend pour un homme politique et se montre déloyal vis-à-vis de ses ministres successifs ! La décision de Mme la secrétaire d'Etat E. Sleurs est donc

lucide, logique et aussi courageuse, car il faut du courage pour s'opposer à M. Ph. Mettens. »

Extrêmement sûr de lui, vindicatif, Mettens secouait ses troupes sans avoir tenu des nombreuses tables rondes. C'est délicat et toujours risqué quand une décision de changement organisationnel si important vient d'en haut. Pour mettre en œuvre ce mouvement structurel, il faut du temps et énormément de diplomatie. Il faut rencontrer les directeurs d'institutions longuement, écouter les avis. Il faut améliorer le projet, aplanir les différends, fédérer les énergies. Toutes choses dont Philippe Mettens est incapable. Implacable, il aime le pouvoir plus que la gestion des synergies. Il est vrai que celle-ci prend plus de temps. Et il aime la politique, et sa position, plus que ses équipes. Un bien gros péché pour un gestionnaire d'un si gros paquebot. A trop jouer avec le feu... ■